

Ces violences conjugales

DRAMES FAMILIAUX. Un rapport remis à Bernard Kouchner, ministre délégué à la Santé, dénonce le scandale de femmes battues dans leur foyer. Pire, à Paris et en proche banlieue, la moitié des femmes tuées depuis dix ans l'ont été par leur conjoint.

LE CHIFFRE fait froid dans le dos. Sur les 652 femmes victimes d'homicide sur Paris et la petite couronne entre 1990 et 1999, la moitié d'entre elles ont été tuées par leur mari ou leur compagnon (*). Ce chiffre est l'un des éléments les plus inquiétants d'un rapport sur les violences conjugales, que s'est procuré « Le Parisien ».

Le responsable de l'étude, le professeur Roger Henric, de l'Académie de médecine, tire la sonnette d'alarme : « Les violences conjugales sont une des causes principales de mort par homicide des femmes (...), d'après le ministère de l'Intérieur. En France, trois femmes meurent du fait de violences conjugales tous les quinze jours ». Terrifiant constat sur des actes meurtriers menés « dans l'intimité des couples » dont un grand nombre pourrait être évité :

« La plupart du temps, les agresseurs étaient connus comme violents ou alcooliques chroniques et ces violences duraient depuis longtemps ». Interrogé par « Le Parisien » - « Aujourd'hui en France », le professeur Henric déplore le manque de vigilance des médecins : « En tant que gynécologue-obstétricien, j'ai ausculté des milliers de femmes dans ma carrière. J'ai, bien sûr, dépisté quelques femmes battues mais j'ai dû passer à côté de centaines d'autres. Il faut que les médecins soient plus à l'écoute. »

Problème tabou

Début décembre 2000, Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, avait alerté l'opinion et livrait d'autres chiffres alarmants : en France, une femme sur dix, âgée de 20 à 60 ans, est victime de violences conjugales, de l'insulte quotidienne, d'humiliations, de gifles, réprimandes jusqu'à l'agression physique. Selon des estimations récentes, plus d'un million et demi de femmes seraient aujourd'hui en danger potentiel à leur domicile.

Longtemps tabou, la violence au sein du couple a bien du mal à franchir la porte du domicile. Mais quand les femmes se décident à en parler, c'est en premier lieu à un médecin. Même si elles le font à mots voilés. « Pris en tenaille entre le secret médical et la non-assistance à personne en danger, les médecins ont longtemps été réticents à intervenir par peur de s'immiscer dans la vie des couples », explique Roger Henric. « Je dis aux médecins, ne vous contentez pas de la chute dans l'escahier ou du mal de ventre que l'on vous raconte. Posez des questions et si vous ne vous sentez pas capable de prendre en charge la femme, contactez-vous une sorte de réseau de professionnels avertis, desquels elle pourra trouver une réponse. »

Désormais, un site Internet (www.aidet.org) sera mis à la disposition des médecins et de tous les professionnels de santé pour « se former aux violences conjugales ».

(*) Etude menée pendant dix ans à l'Institut médico-légal de Paris, service où sont autopsiés les corps.



Les femmes enceintes sont aussi victimes

SEUL Y A BIEN une image inacceptable, c'est celle d'une femme enceinte violée. Et pourtant, selon plusieurs études, la grossesse est une des périodes les plus à risque d'agression conjugale. Chez certains hommes, cet état déclenche des comportements violents. On estime aujourd'hui que 3 à 8 % des femmes enceintes sont victimes de violence. Et hélas, quand la violence est installée, elle ne s'arrête pas à la naissance du bébé. L'Inserm, qui a suivi plus de 700 femmes pendant un an après la naissance de leur premier ou deuxième enfant, a montré que 3 à 6 % des femmes continuent d'être battues. La violence est plus importante chez les couples instables ou chez ceux dont le conjoint

est sans emploi. Les conséquences sur la santé de la mère et de l'enfant ne sont pas neutres. Avortements spontanés, accouchements prématurés, décollement de placenta, la violence peut aussi entraîner des retards de croissance du fœtus. Quant les enfants grandissent, sept fois sur dix, ils sont témoins des scènes de violence. Dans 10 % des cas, la violence du père s'exerce aussi sur les enfants.

En France, très peu de maternités ou de service d'obstétrique abordent cette question taboue. Peu formés, sages-femmes, médecins se concentrent essentiellement sur les complications médicales de la grossesse : hypertension, diabète. Chaque année, près d'un million de femmes passent par les maternités ou les centres de planning familial pour une grossesse, une IVG ou une demande de contraception. Des lieux privilégiés pour être à l'écoute des femmes.



10 % des femmes sont aujourd'hui victimes de violences conjugales. Le rapport du professeur Roger Henric avertit : « Ces violences sont une des causes principales de mort par homicide des femmes. » (L.SABOURIN/PHO)

CLES

- 50 % des femmes victimes d'homicides à Paris et en proche banlieue entre 1990 et 1999 ont été tuées par leur mari ou leur compagnon. Un tiers des victimes fut éparpillées, un tiers tuées par arme à feu, 20 % étranglées, et 10 % sont décédées à la suite de coups.
- 10 % des femmes sont victimes régulières de violences conjugales : 4,3 % d'insultes, 1,8 % de chantage affectif, 24,2 % de pressions psychologiques, 2,5 % de violences physiques et 0,9 % de viols et autres pratiques sexuelles imposées.
- Près de 40 % des femmes victimes de violences gardent le secret.
- 50 % des femmes victimes de violences sont en dépression. Par rapport à la population générale, elles font cinq fois plus de tentatives de suicide.

Deux maris meurtriers devant les assises

D'ELUX PROÇÉS pour meurtre conjugal ont débuté, hier, devant les cours d'assises d'Evry (Seine-et-Marne) et de Créteil (Val-de-Marne). « Je lui ai donné des coups de poings mais, je ne voulais pas la tuer. Aujourd'hui, je l'aime encore », a déclaré, hier, Pierre Loko aux jurés du tribunal d'Evry. Ce Cougouls âgé de 30 ans est accusé d'avoir étranglé sa femme, Paola, 26 ans, en février 1999, à leur domicile de Ris-Orangis, le jour où elle lui avait signifié qu'elle ne vivait plus jamais avec lui. Paola avait fui son époux le mois précédent. Elle n'en pouvait plus de la violence subie depuis six ans.

« On se disputait et là je l'ai frappée », confirme-t-il. « Après avoir fait l'amour, nous nous sommes disputés. Je lui ai donné des coups de poings au visage avant de m'emparer d'un flacon de détergent. J'en ai bu, car je voulais mourir, puis je me suis évanoui. Quand je me suis réveillé, je l'ai prise dans mes bras, mais elle était morte », assure Pierre Loko, qui a lui-même prêté les secours à trois heures du matin.

« J'ai disjoncté » A Créteil, Jacques Pesenti, 58 ans, compagnon lui aussi, depuis hier pour le meurtre de sa femme. Ce père de famille, chef de chantier sans his-

toires, n'a visiblement pas supporté qu'elle le quitte après vingt-huit années de vie commune. Un vendredi soir, en mars 1998, il a préféré la tuer d'une balle dans la tête, avant de tenter de se suicider. Ce 20 mars, à 20 heures, l'homme et son épouse, partie du domicile conjugal depuis quinze jours, s'étaient retrouvés dans leur ancienne maison, à La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) pour évoquer les détails de leur divorce. Démarches tendues jusqu'à l'en. En fait, pour le mari délaissé, ce rendez-vous n'était qu'un prétexte pour prouver sa détermination à se tuer.

Le Parisien

LE FAIT DU JOUR	2 et 3
LA POLITIQUE	4 à 6
VOTRE ÉCONOMIE	8 à 10
VIVRE MIEUX	11 et 12
LES FAITS DIVERS	13 à 15
LES SPORTS	16 à 21
LE SPORT ILLUSTRÉ	22 à 26
LES ANNONCES	27 à 29
LES SPECTACLES	30 et 31
LA TELEVISION	32 et 33
LES PROGRAMMES TV	34 et 35
LA MÉTÉO	36
LE KENO	37

Les pages départementales et l'horoscope sont en cahier central

qui conduisent au meurtre



« Quand il a voulu m'étrangler, j'ai décidé de partir »

JACQUELINE, victime durant cinq ans de violences conjugales

« MON MARI s'est jeté sur moi avec un fil électrique et a tenté de m'étrangler. Si mon cousin ne s'était pas trouvé là pour s'interposer, je serais morte. » Jacqueline, 34 ans, agent hospitalier, raconte calmement la scène qui l'a décidée à quitter le domicile conjugal avec ses deux enfants après cinq ans de violences. « J'ai pensé qu'il allait comprendre la folie de son geste. Mais le lendemain, il est resté à la maison en disant qu'il allait nous tuer, moi et les gosses. Alors, j'ai pris mon fils de 10 ans et ma fille de 7 ans par la main, et je suis partie et j'ai fait faire une « main croquée » pour dire que je quittais mon foyer pour préserver ma vie. Il était 23 heures, c'était le 2 septembre 1999. »

« Je n'ai pas de haine contre mon mari » Dans son histoire, exemplaire de celles de milliers de femmes, Jacqueline évoque aussi ce désir de « garder un père pour ses enfants ». « Je culpabilisais, je pensais qu'il fallait que je reste pour eux. Mais c'était égoïste de penser à leur place et de les faire assister à toutes ces scènes de violence. J'ai mis du temps à comprendre que ce n'était pas une vie pour eux. »

« J'avais tellement peur de lui que je ne dormais plus »

Dans son histoire, Jacqueline évoque aussi ce désir de « garder un père pour ses enfants ». « Je culpabilisais, je pensais qu'il fallait que je reste pour eux. Mais c'était égoïste de penser à leur place et de les faire assister à toutes ces scènes de violence. J'ai mis du temps à comprendre que ce n'était pas une vie pour eux. »

PANTIN (SEINE-SAINT-DENIS), HIER. Durant cinq ans, Jacqueline aura subi la violence de son compagnon, devenu son conjoint : « Le mariage lui a donné l'impression que je lui appartenais à 100 %, qu'il pouvait faire ce qu'il voulait de moi. » (D. DELPHINE GOLDSTEIN)

« L'homme qui bat sa femme c'est Monsieur Tout-le-Monde »

VIVIANE MONNIER, déléguée nationale de la fédération Solidarité femmes

LE CLICHÉ du marginal qui bat sa femme a la vie dure, mais il ne reflète pas exactement la réalité. « L'homme qui agresse son épouse, c'est Monsieur Tout-le-Monde : du cadre supérieur à l'ouvrier ou à l'agriculteur, en passant par l'avocat, le médecin ou l'homme politique. Toutes les catégories socio-professionnelles sont concernées et à tout âge », assure Viviane Monnier, déléguée nationale de la fédération Solidarité femmes qui gère la permanence téléphonique Violences conjugales (*). Et de poursuivre : « Non seulement les hommes violents avec leurs compagnes sont bien insérés socialement, mais, en plus, ils n'ont pas du tout l'apparence de tertiaires. Ce sont des gens qui peuvent être gentils et charmants au travail comme en famille. En réalité, ce sont des petits Machiavel, des manipulateurs jaloux et très possessifs. »

« Elle l'a cherché, elle est folle » Dans son rapport, le professeur Roger Henric distingue sept catégories d'agresseurs plus perturbés ayant besoin de compensations narcissiques ; les victimes de violences ou d'abus sexuels dans l'enfance ; les psychopathes, paranoïques et autres pervers ; les migrants arrivés de pays où les femmes ne bénéficient pas du même statut que dans les pays européens ; et surtout les alcooliques. »

« Les hommes autoritaires, investis de fonctions de commandement, volontiers psychorigides et les impulsifs capables d'actes agressifs intempestifs ; les individus à la personnalité perturbée ayant besoin de compensations narcissiques ; les victimes de violences ou d'abus sexuels dans l'enfance ; les psychopathes, paranoïques et autres pervers ; les migrants arrivés de pays où les femmes ne bénéficient pas du même statut que dans les pays européens ; et surtout les alcooliques. »

« Les hommes autoritaires, investis de fonctions de commandement, volontiers psychorigides et les impulsifs capables d'actes agressifs intempestifs ; les individus à la personnalité perturbée ayant besoin de compensations narcissiques ; les victimes de violences ou d'abus sexuels dans l'enfance ; les psychopathes, paranoïques et autres pervers ; les migrants arrivés de pays où les femmes ne bénéficient pas du même statut que dans les pays européens ; et surtout les alcooliques. »

« Elles en parlent difficilement »

SOPHIE EYRAUD, médecin généraliste au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine)

Dans votre cabinet, voyez-vous beaucoup de femmes victimes de violences conjugales ?

■ Sophie Eyraud. En tant que généraliste, j'ai fait le calcul : sur une semaine, je suis confrontée à la violence conjugale environ une fois par jour. Les femmes ne viennent pas pour ça, mais, au cours de la conversation, elles en parlent, pour peu qu'on leur pose la question.

Comment réagissez-vous face à de telles confidences ?

Les médecins sont très seuls face à ce problème. Au mieux, ils font revenir la femme et ils lui prescrivent des antidouleurs, des antidépresseurs. A mon avis, c'est une erreur car si son mari tombe sur les médicaments, il va lui dire : Tu vois bien, tu es folle... En plus, ça ne règle pas son problème de dépendance par rapport à son conjoint agresseur. Beaucoup de médecins ne savent pas quoi faire, coïncés entre le secret médical et la non-assistance à personne en danger. Alors ils ne font rien.

Quels types de symptômes peuvent cacher des violences conjugales ?

Elles souffrent d'anxiété ou alors de troubles abdominaux, de migraines, de douleurs musculaires pour lesquelles on ne trouve pas de cause. Très souvent, elles évoquent aussi les douleurs au moment des rapports sexuels. Parfois, les enfants sont un bon indicateur. Elles viennent parler que leur bébé fait des insomnies ou ne mange pas.

Comment réagissez-vous face à de telles confidences ?

Elles souffrent d'anxiété ou alors de troubles abdominaux, de migraines, de douleurs musculaires pour lesquelles on ne trouve pas de cause. Très souvent, elles évoquent aussi les douleurs au moment des rapports sexuels. Parfois, les enfants sont un bon indicateur. Elles viennent parler que leur bébé fait des insomnies ou ne mange pas.